

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 19 août 2024 à 18h

Convocation du 02 août 2024, affichée le 06 août 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Céline JOUIN, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Michel BERTE
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

Lecture et adoption à l'unanimité du compte rendu précédent.

Délibération n° 2024081901

Piscine municipale - Travaux de réfection du grand bassin

Plan de financement et demande de subvention

Considérant l'attrait de la piscine municipale de Concoules et l'intérêt pour les communes et les habitants du territoire de maintenir cet équipement en bon état,

Considérant la nécessité de faire réaliser des travaux de réfection du grand bassin pour le bon fonctionnement de la piscine municipale,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- . Approuve le projet de travaux de réfection du grand bassin de la piscine municipale.
- . Valide le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût du projet :

Montant TTC 44 540,00 €

Montant TVA 7 423,33 €

Montant HT 37 116,67 €

Plan de financement prévisionnel hors taxes :

Dépense :		37 116,67 €	
Recette externe :	Subvention Commune La Vernarède	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Le Chambon	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Chamborigaud	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Génolhac	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Sénéchas	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Aujac	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Ponteils et Brésis	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Malons	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Bonnevaux	2 000,00 €	5,39 %
Recette externe :	Subvention Commune Total	18 000,00 €	48,50 %
Solde :		19 116,67 €	51,50 %
Recette externe :	Fonds de concours Alès Agglomération	9 558,00 €	25,75 %
Recette externe :	Total	27 558,00 €	74,25 %
Recette autofinancement :	Fonds propres	9 558,67 €	25,75 %
Recette totale :		37 116,67 €	100,00 %

Délibération n° 2024081902

Piscine municipale - Travaux de réfection du grand bassin - Devis et choix de l'entreprise

Le conseil municipal décide de choisir l'offre de LOPES frères pour un montant de 44 540,00 € TTC.

Délibération n° 2024081903

Groupement avec Alès Agglomération pour une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, décide le report du vote de ce sujet à une prochaine séance afin de recueillir un complément d'information.

Délibération n° 2024081904

Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial

Le maire informe le conseil municipal de la réforme instituée par la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie et de la possibilité pour l'agent administratif actuellement en poste et exerçant les fonctions de secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe d'évoluer vers l'emploi de rédacteur territorial. Le conseil municipal décide de créer, à compter du 01 décembre 2024, l'emploi permanent de rédacteur territorial (recrutement par voie statutaire - promotion interne).

Délibération n° 2024081905

Rajout à l'ordre du jour

Le conseil municipal décide le rajout à l'ordre du jour du sujet suivant :

- Centre de Gestion du Gard (CDG 30) Service Protection Sociale Complémentaire
Risque Prévoyance - Adhésion au service

Délibération n° 2024081906

Centre de Gestion du Gard (CDG 30) - Service Protection Sociale Complémentaire Risque Prévoyance - Adhésion au service

Le conseil municipal décide dans un premier temps l'adhésion au Service Protection Sociale Complémentaire Risque Prévoyance du CDG 30 afin d'avoir la possibilité dans un deuxième temps d'adhérer à la convention de participation Prévoyance proposés par le CDG 30, groupement RELYENS SPS / MNT. Tarif de l'adhésion au service : 400 €/an

Chemin des planchettes

Le maire expose l'avancée du dossier. Dans l'attente de la réponse d'ENEDIS (poteau EDF).

Chemin impasse de Besou

Le maire expose la proposition émanant d'un propriétaire de vendre à la commune un terrain impasse de Besou.

Le Maire, M. Jean-Marie MALAVAL

